

(λ)

(1)

[N^o 4 — V]

V

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1909

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1909 s'élève à	fr.	4,031,408	»
Les crédits alloués pour 1908 montent à		4,005,863	»
		<hr/>	
soit pour 1909 une augmentation de	fr.	25,545	»

Cette augmentation se justifie comme suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux : traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	492,775	»
— alloué pour 1908		477,230	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	15,545	»

nécessaire pour mettre le crédit à la hauteur des besoins et principalement pour faire face aux promotions et augmentations de traitement normales

CHAPITRE II.

LÉGATIONS.

ART. 6. — *Traitements des agents diplomatiques, indemnités locales pour frais de représentation et de logement et indemnités à quelques agents non rétribués. (Le Gouvernement est autorisé à disposer, en faveur d'agents diplomatiques non rétribués, des sommes restées sans emploi sur les diverses allocations du présent article.)*

Il reste parfois certaines sommes disponibles sur les allocations individuelles fixées pour les chefs de légation, soit par suite de la vacance d'un

NOTE PRÉLIMINAIRE.

poste pendant quelque temps, soit par suite d'une mutation qui fait succéder un Ministre résident à un Ministre plénipotentiaire. On propose d'ajouter au texte de l'article 2 la disposition mise entre parenthèses dans le libellé ci-dessus, aux fins de pouvoir disposer des excédents pour allouer une indemnité aux jeunes secrétaires ou attachés de légation envoyés à l'étranger sans traitement.

CHAPITRE V.

DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 10. — *Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	149,500	»
— alloué pour 1908.		139,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

Cette augmentation est nécessitée en partie par le développement du service de l'interprétariat auprès de plusieurs de nos consulats de carrière en Orient et en Extrême Orient. Elle est destinée, en outre, à permettre le relèvement des traitements alloués à des drogmans et interprètes en fonctions dans certaines résidences.

ART. 11. — *Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	195,000	»
— alloué pour 1908.		210,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	15,000	»

On propose de distraire de l'ancien crédit la somme destinée à l'assistance des Belges se trouvant sans ressources à l'étranger et d'en faire l'objet d'un article nouveau (art. 12). La dépense en question se différencie sensiblement des autres charges de l'article 11, lesquelles sont des dépenses courantes d'économat.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12 (nouveau). — *Secours provisoires à des Belges se trouvant sans ressources à l'étranger; frais éventuels de rapatriement; subsides aux établissements hospitaliers belges fondés en pays étrangers.*

Crédit demandé : 15,000 francs.

La création du présent article, au moyen d'un transfert de l'article 11, répond à un vœu exprimé par la Section centrale qui a examiné le projet de Budget pour 1908.

Sur ce nouveau crédit seront imputés les secours de toute nature alloués à des nationaux se trouvant dans le besoin à l'étranger et les encouragements aux œuvres destinées à leur venir en aide.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,**LEOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

KONING DER BELGEN,

A tous présents et à venir, Salut.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en volgens advies van Onzen Minister-raad,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

ARTICLE UNIQUE.

EENIG ARTIKEL.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1909 est fixé à la somme de quatre millions trente et un mille quatre cent huit francs (4,031,408 francs), conformément au tableau ci-annexé.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1909 is vastgesteld op de som van vier millioen een en dertig duizend vier honderd en acht frank (4,031,408 fr.), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Donné à Laeken, le 17 octobre 1908.

Gegeven te Laken, den 17ⁿ October 1908.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

VAN 'S KONINGS WEGE :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,**De Minister van Buitenlandsche Zaken,*

J. DAVIGNON.

*Le Ministre des Finances,**De Minister van Financiën,*

JUL. LIEBAERT.

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1909.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.																																								
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.																																											
EERSTE HOOFDSTUK.																																											
HOOFDSTUK I.																																											
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .																																									
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulpelden	492,775 .																																									
3	Materieel	65,000 .	621,775 .																																								
4	Geheime uitgaven	13,000 .																																									
5	Aankoop van eeretekens voor de Leopoldsorde	30,000 .																																									
HOOFDSTUK II.																																											
GEZANTSCHAPPEN.																																											
6	Jaarwedden der diplomatieke ambtenaren, plaatselijke toelagen voor kosten van vertegenwoordiging en huisvesting en toelagen aan sommige onbezoldigde ambtenaren. (De Regeering wordt gemachtigd te beschikken, ten gunste van bezoldigde of niet bezoldigde diplomatieke ambtenaren, over de sommen ongebruikt gebleven op de verschillende toekenningen van het tegenwoordig artikel.)																																										
<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;"></th> <th style="width: 15%;">Jaarwedde.</th> <th style="width: 15%;">Kosten van vertegenwoordiging en huisvesting.</th> <th style="width: 15%;">TOTAAL.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Duitschland</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">50,000 .</td> <td style="text-align: right;">71,000 .</td> </tr> <tr> <td>b) Oostenrijk-Hongarije</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">50,000 .</td> <td style="text-align: right;">71,000 .</td> </tr> <tr> <td>c) Brazilië</td> <td style="text-align: right;">16,000 .</td> <td style="text-align: right;">20,000 .</td> <td style="text-align: right;">36,000 .</td> </tr> <tr> <td>d) China</td> <td style="text-align: right;">16,000 .</td> <td style="text-align: right;">30,000 .</td> <td style="text-align: right;">46,000 .</td> </tr> <tr> <td>e) Denemarken en Noorwegen</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">12,000 .</td> <td style="text-align: right;">33,000 .</td> </tr> <tr> <td>f) Spanje</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">18,000 .</td> <td style="text-align: right;">39,000 .</td> </tr> <tr> <td>g) Vereenigde-Staten</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">45,000 .</td> <td style="text-align: right;">66,000 .</td> </tr> <tr> <td>h) Frankrijk</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">40,000 .</td> <td style="text-align: right;">61,000 .</td> </tr> <tr> <td>i) Groot-Brittannië</td> <td style="text-align: right;">21,000 .</td> <td style="text-align: right;">50,000 .</td> <td style="text-align: right;">71,000 .</td> </tr> </tbody> </table>					Jaarwedde.	Kosten van vertegenwoordiging en huisvesting.	TOTAAL.	a) Duitschland	21,000 .	50,000 .	71,000 .	b) Oostenrijk-Hongarije	21,000 .	50,000 .	71,000 .	c) Brazilië	16,000 .	20,000 .	36,000 .	d) China	16,000 .	30,000 .	46,000 .	e) Denemarken en Noorwegen	21,000 .	12,000 .	33,000 .	f) Spanje	21,000 .	18,000 .	39,000 .	g) Vereenigde-Staten	21,000 .	45,000 .	66,000 .	h) Frankrijk	21,000 .	40,000 .	61,000 .	i) Groot-Brittannië	21,000 .	50,000 .	71,000 .
	Jaarwedde.	Kosten van vertegenwoordiging en huisvesting.	TOTAAL.																																								
a) Duitschland	21,000 .	50,000 .	71,000 .																																								
b) Oostenrijk-Hongarije	21,000 .	50,000 .	71,000 .																																								
c) Brazilië	16,000 .	20,000 .	36,000 .																																								
d) China	16,000 .	30,000 .	46,000 .																																								
e) Denemarken en Noorwegen	21,000 .	12,000 .	33,000 .																																								
f) Spanje	21,000 .	18,000 .	39,000 .																																								
g) Vereenigde-Staten	21,000 .	45,000 .	66,000 .																																								
h) Frankrijk	21,000 .	40,000 .	61,000 .																																								
i) Groot-Brittannië	21,000 .	50,000 .	71,000 .																																								

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.			MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Traitement.	Frais de représentation et de logement.	TOTAL.		
f) Grèce	16,000 »	11,000 »	27,000 »	1,549,000 »	1,549,000 »
h) Italie	21,000 »	25,000 »	46,000 »		
l) Japon	21,000 »	20,000 »	41,000 »		
m) Grand-Duché de Luxembourg	16,000 »	4,000 »	20,000 »		
n) Maroc	21,000 »	12,000 »	33,000 »		
o) Mexique	16,000 »	20,000 »	36,000 »		
p) Pays-Bas	21,000 »	25,000 »	46,000 »		
q) Perse	16,000 »	20,000 »	36,000 »		
r) Portugal	21,000 »	12,000 »	33,000 »		
s) Roumanie.	21,000 »	13,000 »	34,000 »		
t) Russie	21,000 »	50,000 »	71,000 »		
u) Saint-Siège	21,000 »	19,000 »	40,000 »		
v) Serbie.	21,000 »	11,000 »	32,000 »		
w) Suède	16,000 »	12,000 »	28,000 »		
x) Suisse	21,000 »	6,000 »	27,000 »		
y) Turquie	21,000 »	20,000 »	41,000 »		
Traitement d'un chef de mission occupant le poste d'agent et consul général au Caire.	21,000 »	12,000 »	33,000 »		
Traitements des conseillers et secrétaires.	217,000 »	»	217,000 »		
Augmentations éventuelles aux agents pro- mus dans l'année et indemnités à quel- ques agents non rétribués	14,000 »	»	14,000 »		
	742,000 »	607,000 »	1,349,000 »		
CHAPITRE III.					
CONSULATS.					
7	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi			1,096,900 »	1,096,900 »
CHAPITRE IV.					
FRAIS DE VOYAGE.					
8	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses			160,000 »	160,000 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.			TOTAAL per hoofdstuk.
		Jaarwedde.	Kosten van vertegenwoor- diging en huisvesting.	TOTAAL	
	f) Griekenland	16,000 »	11,000 »	27,000 »	1,349,000 .
	k) Italië	21,000 »	25,000 »	46,000 »	
	l) Japan	21,000 »	20,000 »	41,000 »	
	m) Groothertogdom Luxemburg	16,000 »	4,000 »	20,000 »	
	n) Marokko	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
	o) Mexico	16,000 »	20,000 »	36,000 »	
	p) Nederland	21,000 »	25,000 »	46,000 »	
	q) Perzië	16,000 »	20,000 »	36,000 »	
	r) Portugal	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
	s) Rumenië	21,000 »	13,000 »	34,000 »	
	t) Rusland	21,000 »	50,000 »	71,000 »	
	u) Heilige-Stoel	21,000 »	19,000 »	40,000 »	
	v) Servië	21,000 »	11,000 »	32,000 »	
	w) Zweden	16,000 »	12,000 »	28,000 »	
	x) Zwitserland	21,000 »	6,000 »	27,000 »	
	y) Turkije	21,000 »	20,000 »	41,000 »	
	Jaarwedde van een Gevolmachtigd minis- ter, die den post van agent en consul generaal te Cairo bekleedt	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen	217,000 »	•	217,000 »	
	Voorkomende opslag aan in het jaar te bevorderen ambtenaren en toelagen aan sommige onbezoldigde ambtenaren	14,000 »	•	14,000 »	
		742,000 »	607,000 »	1,349,000 »	
HOOFDSTUK III.					
CONSULATEN.					
7	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de bevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beloop van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden			1,096,900 »	1,096,900 »
HOOFDSTUK IV.					
REISKOSTEN					
8	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen			160,000 »	160,000 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
9	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	17,000 »	
10	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	149,500 »	
11	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.	195,000 »	
12	Secours provisoires à des Belges se trouvant sans ressources à l'étranger; frais éventuels de rapatriement; subvies aux établissements hospitaliers belges fondés en pays étrangers.	15,000 »	540,700 »
13	Frais de chancellerie.	26,000 »	
14	Allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national	60,000 »	
15	Garde militaire de la légation belge à Pékin.	78,200 »	
CHAPITRE VI.			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
16	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	75,000 »	
17	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage	4,000 »	79,700 »
18	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	
CHAPITRE VII.			
COMMERCE. — ÉMIGRATION.			
10	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	107,000 »	
20	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque	20,000 »	
21	Service de l'émigration	30,000 »	
22	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 »	177,533 »
23	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres	3,500 »	
24	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN.			
9	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs.	17,000	
10	Jaarwedde van drogmans, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen	149,500	
11	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van briefwisseling onder deze; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten	195,000	
12	Voorloopige hulp gelden aan Belgen die zich zonder middelen van bestaan in den vreemde bevinden; mogelijke kosten van overbrenging naar het vaderland; toelagen aan de Belgische gestichten van barmhartigheid in vreemde landen opgericht	15,000	540,700
13	Kanselarijkosten.	26,000	
14	Buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel.	60,000	
15	Militaire wacht van het Belgisch gezantschap, te Peking.	78,200	
HOOFDSTUK VI.			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
16	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting.	75,000	
17	Aandeel van België, voor het laatste der verloopende jaren, in de kosten van het Internationaal Bureel van het Bestendig Hof van arbitrage	4,000	79,700
18	Aandeel van België, voor het tweede vóór laatste der verloopende jaren, in de kosten van het Bijzonder Bureel voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel	700	
HOOFDSTUK VII.			
ROOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.			
19	Verschiedene kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben	107,000	
20	Handels-Museum: stalen; meubelen en materieel; tijdschriften; boekerij	20,000	
21	Dienst der landverhuizing	30,000	
22	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der tollarieven	6,833	177,333
23	Aandeel van België in de kosten van het bestendig Bureel en van de Internationale Commissie voor de suiker	3,500	
24	Jaarwedde van eenen Belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut	10,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉS.			
25	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>). . .	2,000 •	
26	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	3,000 •	6,000 •
27	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 •	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . . fr.			4,031,408 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 17 octobre 1908.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

J. DAVIGNON.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
25	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	2,000 *	
26	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld	3,000 "	6,000 *
27	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden vereffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben	1,000 *	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			4,081,408 *

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 17ⁿ October 1908.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

J. DAVIGNON.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(14)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1909

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE 1^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	>	Traitement du Ministre.		
<i>Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>				
		GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE
2	>	Secrétaire général	1	10,000 »
		Directeur général.	5	60,000 »
		Chef du cabinet	1	8,000 »
		Directeur	4	35,100 »
		Chef de division	8	55,400 »
		Bibliothécaire	1	7,700 »
		Chef de bureau	13	65,080 »
		Sous-chef de bureau	5	15,400 »
		Commis de 1 ^{re} classe	7	29,750 »
		Expert commercial	1	4,680 »
		Commis de 2 ^e et de 3 ^e classes.	25	65,565 »
		Économe	1	3,780 »
		Expéditionnaires et attachés	18	40,625 »
		Huissier de cabinet	1	2,880 »
		Huissier de salle	1	2,640 »
		Messager	19	39,000 »
		Classeur	1	2,000 »
		Garde du mobilier	1	2,000 »
		Fentier	4	4,650 »
		Nettoyeuse	9	7,700 »
		Concierge	5	2,225 »
		Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »
		Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »
		Promotions éventuelles et augmentations réglementaires		12,520 »
		Traitements d'un nouvel attaché et d'un nouveau messager		2,700 »
		Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »
		Fonds destiné aux nécessités imprévues		3,000 »
		TOTAL . . . fr.		492,775 »
<i>Matériel :</i>				
3	>	a. Chauffage et éclairage fr.		21,450 »
		b. Entretien des locaux, achat et entretien de meubles		15,850 »
		c. Bibliothèque; journaux; collections du Bureau de législation étrangère		13,500 »
		d. Fournitures de bureau, impressions, imprimés, manuscrits, cartes et reliures non destinés à la Bibliothèque et au Bureau de législation étrangère; port et affranchissement de la correspondance avec l'intérieur; menus frais, etc.		16,200 »
4	>	Fonds secrets.		
5	>	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold.		
		TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
492,775 »	477,250 »	15,545 »	»	462,710 »	449,596 87	
65,000 »	65,000 »	»	»	89,500 »	74,589 63	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	50,000 »	
621,775 »	606,250 »	15,545 »	»	616,010 »	587,986 50	
AUGMENTATION. . . fr.		15,545 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des agents diplomatiques, indemnités locales pour frais de représentation et de logement et indemnités à quelques agents non rétribués.</i>				
(Le Gouvernement est autorisé à disposer, en faveur d'agents diplomatiques rétribués ou non rétribués, des sommes restées sans emploi sur les diverses allocations du présent article.)			Traitements	Frais de représen- tation et de logement.
			21,000	50,000
a.		ALLEMAGNE 1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000	50,000
b.		AUTRICHE-HONGRIE. 1 —	21,000	50,000
c.		BRÉSIL 1 Ministre résident	16,000	20,000
d.		CHINE 1 —	16,000	30,000
e.		DANEMARK ET NOR- WÈGE. 1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000	12,000
f.		ESPAGNE. 1 —	21,000	18,000
g.		ÉTATS-UNIS. 1 —	21,000	45,000
h.		FRANCE 1 —	21,000	40,000
i.		GRANDE-BRETAGNE. 1 —	21,000	50,000
j.		GRÈCE 1 Ministre résident	16,000	11,000
k.		ITALIE 1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000	25,000
l.		JAPON 1 —	21,000	20,000
m.		GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. 1 Ministre résident	16,000	4,000
6		n. MAROC 1 —	21,000	12,000
		o. MEXIQUE 1 —	16,000	20,000
		p. PAYS-BAS 1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000	25,000
		q. PERSE 1 Ministre résident	16,000	20,000
		r. PORTUGAL 1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000	12,000
		s. ROUMANIE 1 —	21,000	13,000
		t. RUSSIE 1 —	21,000	50,000
		u. SAINT-SIÈGE 1 —	21,000	19,000
		v. SERBIE 1 —	21,000	11,000
		w. SUÈDE 1 Ministre résident.	16,000	12,000
		x. SUISSE 1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000	6,000
		y. TURQUIE. 1 —	21,000	20,000
		z. Traitement d'un chef de mission occupant un poste consulaire au Caire.	21,000	12,000
a'		Traitements des conseillers et secrétaires		
b'		Augmentations éventuelles aux agents promus dans l'année et indemnités à quelques agents non rétribués		
TOTAL DU CHAPITRE II.				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
36,000	36,000	»	»	36,000	36,000	»
46,000	46,000	»	»	46,000	46,000	»
33,000	33,000	»	»	33,000	20,500	»
39,000	39,000	»	»	39,000	39,000	»
66,000	66,000	»	»	66,000	66,000	»
61,000	61,000	»	»	71,000	61,000	»
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
27,000	27,000	»	»	27,000	32,000	»
46,000	46,000	»	»	46,000	45,916	63
41,000	41,000	»	»	41,000	41,000	»
20,000	20,000	»	»	20,000	25,000	»
33,000	33,000	»	»	28,000	28,000	»
36,000	36,000	»	»	36,000	36,000	»
46,000	46,000	»	»	46,000	46,000	»
36,000	36,000	»	»	36,000	36,000	»
33,000	33,000	»	»	53,000	33,000	»
34,000	34,000	»	»	34,000	34,000	»
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
40,000	40,000	»	»	40,000	40,000	»
32,000	32,000	»	»	32,000	32,000	»
28,000	33,000	»	5,000	33,000	33,000	»
27,000	27,000	»	»	27,000	27,000	»
41,000	41,000	»	»	41,000	41,000	»
55,000	28,000	5,000	»	28,000	21,000	»
217,000	217,000	»	»	217,000	217,000	»
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000	»
1,349,000	1,349,000	5,000	5,000	1,354,000	1,354,416	63

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
7	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
8	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
9	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
10	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
11	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
12	»	Secours provisoires à des Belges se trouvant sans ressources à l'étranger; frais éventuels de rapatriement; subsides aux établissements hospitaliers belges fondés en pays étrangers.
13	»	Frais de chancellerie
14	»	Allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national
<i>Garde militaire de la légation belge à Pékin :</i>		
15	a.	Traitement et solde fr. 37,925 »
	b.	Entretien et subsistance 35,600 »
	c.	Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'administration 5,000 »
	d.	Frais de maladie, d'entretien du casernement, du couchage, etc. 5,675 »
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
16	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget.
17	»	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage.
18	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
a) 1,096,900	1,096,900	"	"	1,046,900	992,850 61	a) Voir tableau à la page 26.
1,096,900	1,096,900	"	"	1,046,900	992,850 61	b) EMPLOIS ADMINISTRATIFS.
160,000	160,000	"	"	307,000	255,070 99	Athènes. — 1 drogman . . . 4,600 Belgrade. — 1 drogman . . . 5,000 Constantinople. — 1 1 ^{er} drogman . . . 12,000 — 1 2 ^e id. . . 9,000 — 1 com. de chanc. . . 3,600 Pékin. — 1 1 ^{er} interprète . . . 7,000 — 1 élève-interpr. . . 6,000 — 1 lettré-interpr. . . 900 Tanger. — 1 chancelier . . . 2,500 Téhéran. — 1 drogman . . . 7,000 Tokio — 1 lettré-interpr. . . 6,000 Alexandrie — 1 candidat-drog. . . 3,000 Hankow. — 1 lettré-interpr. . . 2,000 Hong-Kong. — 1 lettré-interpr. . . 500 Kharkow. — 1 élève-interpr. . . 7,000 Seoul. — 1 lettré-interpr. . . 900 Shanghai. — 1 interprète . . . 7,000 — 2 lettrés-interpr. . . 2,500 Smyrne. — 1 drogman . . . 8,000 — 1 candidat-drog. . . 5,000 Sophia. — 1 drogman . . . 4,200 Tientsin. — 2 lettrés-interpr. . . 4,000 Yokohama. — 1 lettré-interpr. . . 2,500
160,000	160,000	"	"	307,000	255,070 99	EMPLOIS SUBALTERNES.
17,000	17,000	"	"	16,000	16,000	Constantinople. — 2 khavass . . . 2,600 — 1 garçon bureau . . . 1,300 — 1 concierge . . . 1,650 — 1 capou-oglan . . . 360 Le Caire. — 2 khavass . . . 2,000 Tanger. — 3 khavass . . . 2,250 Téhéran. — 4 ghoulams et garde militaire. . . 7,000 Alexandrie. — 1 khavass . . . 1,000 Bangkok. — 1 khavass . . . 700 Seoul. — 2 kizous . . . 600 Smyrne. — 2 khavass . . . 1,800 Sophia. — 1 id. . . 1,200 Tunis. — 1 id. . . 800 Alep. — 1 id. . . 600 Andrinople. — 1 id. . . 780 Bagdad. — 1 id. . . 600 Beyrouth. — 1 id. . . 1,000 Brousse. — 1 id. . . 600 Damas. — 1 id. . . 800 Larnaca. — 1 id. . . 800 Le Caire. — 1 id. . . 1,000 Port-Saïd. — 1 id. . . 900 Rhodes. — 1 id. . . 80 Salonique. — 1 id. . . 750 Samsoun. — 1 id. . . 600 Trébizonde. — 1 id. . . 600 Tripoli. — 1 id. . . 500 Varna. — 1 id. . . 800 Frais de drogmanat et d'interpré- tariat remboursés sur comptes . . . 2,690 Équipement et gratifications des khavass . . . 5,000 Fr. 149,500
149,500	139,500	10,000	"	158,450	131,160 87	
195,000	210,000	"	15,000	210,000	202,244 21	
15,000	"	15,000	"	"	"	
c) 26,000	26,000	"	"	56,000	55,999 95	
60,000	60,000	"	"	"	"	
78,200	78,200	"	"	83,554 90	78,200	
540,700	530,700	25,000	15 000	504,004 90	485,605 01	
AUGMENTATION. . fr.		10,000				
75,000	75,000	"	"	150,000	137,724 27	c) Allemagne 3,800 Autriche-Hongrie. 2,000 Chine. 2,000 France 3,800 Grande-Bretagne 2,000 Italie. 2,000 Japon. 2,000 Pays-Bas 3,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 États-Unis 2,000
4,000	4,000	"	"	4,000	4,196 46	
700	700	"	"	700	389 75	
79,700	79,700	"	"	154,700	139,510 48	Fr. 28,000

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pement	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
19	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
20	»	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque
21	»	Service de l'émigration
22	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
23	»	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres.
24	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
25	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
26	»	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
27	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Hôtel de la légation à Tokio Travaux de construction et d'appropriation, ameublement (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Achat, appropriation et ameublement d'un hôtel pour la légation de Belgique à Paris (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Construction d'un hôtel pour le consulat général à Séoul (<i>pour mémoire</i>).
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
107,000	107,000	»	»	107,000	101,955 05	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,514 66	
30,000	30,000	»	»	30,000	25,471 17	
6,835	6,835	»	»	6,835	6,835 »	
3,500	3,500	»	»	3,500	3,500 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
177,335	177,335	»	»	177,355	167,075 88	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,369 74	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,560 »	
1,000	1,000	»	»	2,000	1,000 »	
6,000	6,000	»	»	7,000	3,729 74	
»	»	»	»	40,000	4,911 74	
»	»	»	»	»	29,995 55	
»	»	»	»	58,442 94	»	
»	»	»	»	78,442 94	34,907 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats.
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
VII.	Commerce. — Émigration
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
.	Services divers (<i>pour mémoire</i>)
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
621,775 »	606,230 »	15,545 »	»	616,010 »	587,986 50	
1,549,000 »	1,549,000 »	»	»	1,354,000 »	1,334,416 63	
1,096,900 »	1,096,900 »	»	»	1,046,900 »	992,880 61	
160,000 »	160,000 »	»	»	307,000 »	258,070 99	
540,700 »	530,700 »	10,000 »	»	504,004 90	483,605 04	
79,700 »	79,700 »	»	»	134,700 »	139,310 48	
177,333 »	177,333 »	»	»	177,333 »	167,073 88	
6,000 »	6,000 »	»	»	7,000 »	3,729 74	
»	»	»	»	78 442 94	34,907 29	
4,031,408 »	4,005,863 »	25,545 »	»	4,225,390 84	3,998,951 13	
AUGMENTATION . . . fr.		25,545 »				

NOTE (a) DE LA PAGE 21.

PAYS.	RÉSIDENCES.	QUALITÉS.	TRAITEMENTS.
Allemagne	Cologne.	Consul général.	20,000 »
Argentine (République).	Buenos-Ayres.	Consul général, Ministre résident.	25,000 » (a)
Bolivie	La Paz de Ayacucho.	Consul général chargé d'affaires.	5,000 »
Brésil	Port Alègre.	Consul.	22,000 »
Chili	Santiago.	Consul général, Ministre résident.	3,000 »
Chine	Hankow.	Consul.	20,000 »
—	Hong-Kong-Canton.	Consul.	24,000 »
—	Shanghai.	Consul général.	5,000 » (b)
—	Tientsin.	Consul.	20,000 » (b)
Colombie	Bogota.	Consul.	20,000 » (c)
Corée	Séoul.	Consul général.	28,000 »
Cuba (République de) .	La Havane.	Consul général, Ministre résident.	26,000 »
Espagne (Possessions) .	Sainte-Croix de Ténériffe.	Consul général.	5,000 »
États-Unis d'Amérique .	Nouvelle-Orléans.	Consul général.	25,000 »
—	Philadelphie.	Consul général.	22,000 »
—	San-Francisco.	Consul général.	25,000 »
— (Possession)	Mauille.	Consul.	20,000 » (d)
France (Possessions) . .	Tunis.	Consul général.	22,000 »
Grande-Bretagne	Liverpool.	Consul général.	21,000 »
— (Possessions).	Melbourne.	Consul général.	20,000 »
—	Ottawa.	Consul général.	20,000 » (b)
—	Bombay.	Consul.	20,000 »
—	Calcutta.	Consul.	20,000 »
—	Johannesburg.	Consul.	16,000 » (e)
Guatemala	Guatemala.	Consul général, Ministre résident.	27,000 »
Japon	Kobe.	Consul.	5,000 »
—	Yokohama.	Consul.	16,000 » (b)
Pays-Bas	Rotterdam.	Consul.	16,000 » (d)
— (Possessions).	Batavia.	Consul général.	10,000 » (b)
Pérou	Lima.	Consul général chargé d'affaires.	24,000 »
Russie	Kharkow.	Consul général.	27,000 »
—	Moscou.	Consul général.	3,000 »
Siam	Bangkok.	Consul général, Ministre résident.	18,000 » (b)
Turquie	Smyrne.	Consul général.	25,000 » (b)
Bulgarie	Sophia.	Agent et Consul général.	26,000 »
Égypte	Alexandrie.	Consul.	5,000 »
Venezuela	Caracas.	Consul général chargé d'affaires.	22,000 »
Traitements des vice-consuls : 2 au traitement de 9,000 francs; 17 au traitement de 8,000 francs; 2 au traitement de 7,000 francs; 6 au traitement de 6,000 francs			14,000 » (f)
Explorations			20,000 »
Indemnités d'intérim aux vice-consuls de carrière et indemnités à quelques agents non rétribués			50,000 »
			23,900 »
			1,096,900 »

(a) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 7,000 francs.

(b) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 2,000 francs.

(c) Outre la jouissance d'un hôtel.

(d) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 4,000 francs.

(e) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 7,000 francs.

(f) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 1,000 francs.